

## COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE

### ----- COMpte-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 avril 2016 à 20H30 sur convocation du 20 avril 2016 -----

**PRÉSENTS** : M. *BASCLE* Didier, Mme *BONNIN* Isabelle, M. *CHAILLOU* Michel, M. *DESRENTES* Ludovic, M. *GOUINAUD* Serge, Mme *LOIZEAU* Patricia, M. *MARIE* Jean-Michel, Mme *NEAU* Mireille, M. *NICOLEAU* Benjamin, Mme *ROUX* Sylvie, Mme *SEYNAT* Sonia, M. *VINET* Emmanuel, M. *VOTAT* Michel

**ABSENTS** : Mme *GENAUD* Amandine a donné pouvoir à Mme Sylvie *ROUX*, Mme *PERROGON* Viviane,

M. Benjamin *NICOLEAU* a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h30.

#### **ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2016 COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'évaluation des charges transférées s'effectue à partir du moment où une compétence a été transférée des communes vers la CDC et vice versa.

La CLECT (commission locale d'évaluation de transfert des charges) s'est réunie le 1<sup>er</sup> Février 2016 et a approuvé le montant provisoire des ressources transférées, prenant en compte les nouvelles rétrocessions, aux communes, d'équipements n'étant plus classés d'intérêt communautaire. Cette année notre commune n'est pas concernée par ces transferts, aussi pour l'exercice 2016 le montant des attributions provisoires pour Saint Hilaire est inchangé 163 454 €.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le montant des attributions de compensation provisoires pour l'exercice 2016 et rappelle que le versement de l'attribution de compensation s'effectue par douzième.

#### **NOMS DE RUES**

La Direction départementale des finances publiques, Lors de la commission communale des impôts directs (CCID) nous fait savoir qu'elle ne possède dans ses fichiers qu'un nombre très limité de noms de rues, et souhaite une mise à jour de leurs fichiers. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose que l'on délibère pour l'ensemble des rues de notre commune recensées à ce jour.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de valider les noms de rues de la commune conformément à la liste annexée et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder à toute démarche administrative pour ce dossier.

#### **DELEGATIONS AUPRES DE SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

Pour remplacer Monsieur Jacques *CORNET*, démissionnaire,

Titulaire au SDEER (Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente maritime) : Un seul candidat Michel Chaillou est élu à l'unanimité.

Suppléant au Syndicat des Eaux : seul candidat Emmanuel Vinet est élu à l'unanimité.

#### **MEMBRE DU CONSEIL AU CCAS (Centre communal d'action sociale)**

Un seul candidat Emmanuel Vinet est élu à l'unanimité

## **MEMBRE DU CONSEIL A LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

Seul candidat Emmanuel Vinet est élu à l'unanimité

## **INDEMNITES RELATIVES AU LOGEMENT DES INSTITUTEURS**

Monsieur le Maire propose, à la demande du Préfet, de délibérer sur la fixation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2015, bien qu'aucun enseignant dans nos écoles ne soit concerné.

le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accepter la reconduction du montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2015 soit un taux de base annuel de l'IRL de 2 185 € (instituteur célibataire) ; taux majoré de 25% (2 731 €) pour les instituteurs célibataires avec enfants et aux agents mariés ou pacsés avec ou sans enfants)

## **ETUDE DE SUPPRESSION DE PASSAGES A NIVEAU**

Jean Michel Marie et Michel Chaillou ont rencontré un responsable de la SNCF, afin d'étudier la suppression des passages à niveau non protégés.

Un document remis par la SNCF évoque les raisons de ces suppressions : les accidents de PN sont rares mais très graves, ce sont des accidents de la route, les victimes sont en général des habitués des lieux souvent riverains, un accident est un drame dans une commune, sachant qu'on aurait pu faire quelque chose pour l'éviter.

La décision à prendre est mise au vote.

Pour la suppression du passage à niveau 397 (chez Surand) : 0 pour, 4 abstentions, 10 contre.

Pour la suppression du PN 399 (au relais) : 7 pour, 3 abstentions, 4 contre.

## **INFORMATION SUR LA DELOCALISATION DU CENTRE DE DISTRIBUTION DU COURRIER DE BRIZAMBOURG.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des facteurs qui alerte les communes sur la délocalisation du centre de distribution du courrier début 2017.

Dix sept employés sont concernés par le déplacement de leur lieu de travail à partir de mars 2017.

Le Maire après avoir contacté les responsables de la distribution du courrier, a l'assurance qu'aucun emploi ne serait remis en cause et que cette nouvelle organisation, malgré tout inévitable, n'était pas encore finalisée.

Il a néanmoins exprimé le souhait que ces changements se fassent dans le respect que méritent les facteurs signataires de ce courrier.

## **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2016**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2016.

Il s'agit de faire une annulation de titres pour les sommes de 680 € indue sur l'exercice 2015 et de 69.52 € sur l'exercice 2014.

Monsieur le Maire propose de prélever sur le compte 022 : dépenses imprévues, la somme de 1000€ pour la transférer sur le compte 673 : annulation de titres sur exercice antérieur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette décision modificative.

## **INDEMNITES DU MAIRE**

La loi du 31 Mars 2015 précise que les indemnités du Maire des communes de plus de 1000 habitants sont, à partir du mois de Janvier 2016, fixées à titre automatique, au taux plafond sans délibération du Conseil municipal.

Mais dans le cas où celui-ci percevait son indemnité à un taux inférieur, il faut délibérer pour : soit qu'il perçoive le taux plein (43% de l'indice 1015) conformément à la loi, soit qu'il conserve le même taux inférieur (38%).

Sur proposition du Maire, le Conseil vote à l'unanimité pour le maintien de l'indemnité actuelle.

### QUESTIONS DIVERSES

- Pour les 8 mai les gerbes ont été commandées à un fleuriste de Saint Jean d'Angély, Monsieur le maire a sollicité la présence des élus.
- Concernant le séisme qui s'est produit le 28 avril en Charente Maritime, la préfecture nous demande de vérifier la solidité de nos bâtiments publics et ERP.
- Monsieur le Maire indique que M. Barrusseau et Mme Grégoire, Conseillers Départementaux, nous informent qu'une réunion se tiendra le 12 Mai à 20h à la Mairie, au cours de laquelle ils présenteront le bilan de cette première année de mandat.
- Fermeture d'une classe à Aumagne : Mme Neau demande la position du conseil au sujet du soutien que nous demande cette commune contre la fermeture

Le Maire comprend la position des Maires des communes concernées par la brutalité de cette décision. Il les soutient confraternellement ; mais s'inquiète du type de conventions qu'ils envisageraient de signer avec nos communes voisines.

- Mme Neau évoque la nécessité d'avoir une sirène d'alerte en cas de catastrophe, sismique ou autre.
- Débat sur les stationnements notamment de certains camions. Que pourrait-on leur proposer ? Le Maire interviendra auprès des plus gênants.
- La fin des travaux de la rue du Gué est prévue semaine 18 (du 2 au 6 mai)
- M Gouinaud s'inquiète de la puissance de charge des explosifs de la SEC, et demande s'il est possible de leur demander de la réduire.
- Information : Les travaux d'assainissement du lotissement Champ Aubin débuteront à compter du 23 mai
- Route de St Jean d'Angely, à l'entrée de Saint Hilaire le tilleul n'a pas pu être taillé, par le Conseil départemental, à cause d'une panne de nacelle.
- Centre de première intervention des pompiers : les entreprises envisagent la 1ère intervention semaine 21. La fin des travaux est prévue en février 2017.
- Le prochain conseil municipal se déroulera en présence d'élèves du collège, le jeudi 26 mai 2016 à 14h30 à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15

Le **04 MAI 2016**

Le Maire,  
Didier BASCLE

